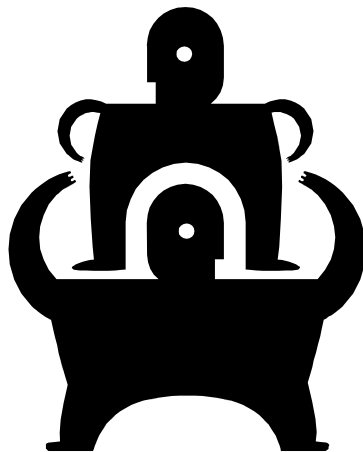




LIGUE CHEERLEADING

RÉGLEMENTATION SPÉCIFIQUE 2011-2012



Mise à jour : 09-11-2011

RÈGLEMENTATION SPÉCIFIQUE CHEERLEADING

ARTICLE 1 IDENTIFICATIONS DES CATÉGORIES

1.1 CATÉGORIES D'ÂGES

Catégorie	Division	Âge 2011-2012	Niveau FCQ
Junior	1 (AA)	1 ^{er} octobre 1996 au 30 septembre 1999	3
	2 (A)		2
Senior	1 (AA)	1 ^{er} juillet 1993 au 30 septembre 1996	4
	2 (A)		3
Open	2 (A)	30 septembre 1999 au 1 ^{er} juillet 1993	3

ARTICLE 2 RÈGLEMENTS

2.1 Les règlements en vigueur sont ceux du RSEQ Montérégie.

2.2 Les règlements techniques de la Fédération Québécoise de Cheerleading sont utilisés.

2.3 Stunt

- À la rencontre 2 et au championnat régional.
- Une (1) équipe par école est autorisée à participer à la compétition de «*Stunt*».
- Le nombre de personnes maximal est de 5 pour les «*Stunts*».
- Le temps maximum est d'une (1) minute. Les pénalités s'appliqueront à partir d'une minute dix secondes (1m10s)

2.4 Juges

Les juges n'auront pas droit de regard sur les pratiques, avant les prestations.

ARTICLE 3 SURCLASSEMENT

3.1 Le simple surclassement est autorisé.

ARTICLE 4 FORMATIONS

4.1 L'entraîneur-chef de chaque équipe se devra d'avoir suivi l'atelier 3R avant le championnat régional, sous peine d'être suspendu pour ce championnat.

4.2 Chaque équipe se devra d'avoir au moins un entraîneur certifié niveau 1 FCQ.

ARTICLE 5 RÉCOMPENSES

5.1 Rencontre Amicale : Un certificat sera remis aux équipes gagnantes de chaque catégorie pour chaque épreuve.

RÈGLEMENTATION SPÉCIFIQUE CHEERLEADING

- 5.2 Compétition Amicale : Des rubans seront remis aux équipes gagnantes de chaque catégorie.
- 5.3 Championnat Régional : Une bannière sera remise aux équipes gagnantes de chaque catégorie

Des médailles sont remises à chacun des membres des équipes qui se sont respectivement classées :

- Première position: médaille d'or
- Deuxième position: médaille d'argent
- Troisième position: médaille de bronze

- 5.4 Ligue : Une bannière sera remise aux équipes qui se seront classées premières au classement général de la ligue pour chaque catégorie.

Rencontre 1	Rencontre 2		Rencontre 3	
15 points de participation pour toutes les équipes	1 ^{ère} position	35 points	1 ^{ère} position	50 points
	2 ^{ème} position	30 points	2 ^{ème} position	45 points
	3 ^{ème} position	25 points	3 ^{ème} position	40 points
	Autres	20 points	Autres	35 points

MODIFICATIONS APPORTÉES À LA RÉGLEMENTATION TECHNIQUE pour 2011 à 2013

IMPORTANT!!!!

Il est essentiel que vous consultiez « **Les Règlements techniques – Saison 2011-2012** » sur le site web du RSEQ Montérégie :

[www.arser.qc.ca/PDF/Reglements techniques 2011-2012.pdf](http://www.arser.qc.ca/PDF/Reglements%20techniques%202011-2012.pdf)

Tous les surlignages jaunes sont des changements qui ont été apportés par la FCQ et ces règlements seront applicables dès cette saison.

ARTICLE 6 ADMISSIBILITÉ ET NIVEAU

6.1 Chaque équipe doit inscrire ses athlètes sur «Admissibilité en ligne» avant la 2^e rencontre

6.2 Les entraîneurs doivent décider du niveau de leurs équipes avant le 16 décembre 2011

RÈGLEMENTATION SPÉCIFIQUE CHEERLEADING

ARTICLE 7 ETHIQUE SPORTIVE

<i>Critères d'évaluation</i>		
Accueil		/5
Valider l'alignement	/1	
Remettre fiche de présentation	/1	
Remettre CD validé	/1	
1 seule chanson sur le CD	/1	
Moment du chant inscrit	/1	
Respect des installations et de l'équipement (propreté et durée allouée)		/7
Vestiaire	/2	
Gymnase d'échauffement	/2	
Aire de compétition	/2	
Autres lieux mis à la disposition de l'équipe	/1	
Ponctualité		/9
Accueil	/3	
Inspection	/3	
Échauffement	/3	
Respect à autrui par les athlètes et entraîneurs (langage et comportement)		/9
Personnel, bénévoles	/3	
Autres équipes	/3	
Bénévoles	/3	
TOTAL		/30

ARTICLE 8 NOMBRE D'ATHLÈTE PAR ÉQUIPE

Composition de l'équipe

Chaque équipe peut présenter une ou plusieurs équipes mixtes par catégorie. Chaque équipe sera composée d'un maximum de quarante (40) athlètes, se répartissant ainsi :

Nombre d'athlètes par équipe :	Maximum : 36
Nombre d'athlètes par équipe :	Minimum : 8
Nombre d'entraîneurs/accompagnateurs: (Minimum 1 par 12 athlètes)	Maximum : 4